

MOTION

In Committee

AMENDMENT TO BILL 39

THE LONG-BLADED WEAPON
CONTROL ACT

Moved by the Honourable Mr. Wiebe

THAT Clause 1(1) of the Bill be amended in clause (a) of the definition "long-bladed weapon" by striking out "metal blade" and substituting "blade made of metal or other prescribed material".

MOTION

Étude en comité

AMENDEMENT AU PROJET DE LOI 39

LOI SUR LA RÉGLEMENTATION
DES ARMES À LAME LONGUE

Motion de M. le ministre Wiebe

Il est proposé que la définition d'« arme à lame longue » figurant au paragraphe 1(1) du projet de loi soit remplacée par ce qui suit :

« arme à lame longue » Sous réserve des règlements, arme blanche, notamment une machette, un couteau ou une épée, qui :

- a) est dotée d'une lame d'au moins 30 cm, ou toute autre longueur réglementaire, fabriquée en métal ou en tout autre matériau désigné par règlement;
- b) possède toute autre caractéristique réglementaire. ("long-bladed weapon")

MOTION

In Committee

AMENDMENT TO BILL 39

THE LONG-BLADED WEAPON
CONTROL ACT

Moved by the Honourable Mr. Wiebe

THAT Clause 12(a) of the Bill be replaced with the following:

(a) prescribing blade materials or blade length, or both, for the purpose of clause (a) of the definition "long-bladed weapon" in subsection 1(1);

MOTION

Étude en comité

AMENDEMENT AU PROJET DE LOI 39

LOI SUR LA RÉGLEMENTATION
DES ARMES À LAME LONGUE

Motion de M. le ministre Wiebe

Il est proposé que l'alinéa 12a) du projet de loi soit remplacé par ce qui suit :

a) désigner un matériau ou fixer la longueur minimale pour l'application de la définition d'« arme à lame longue » figurant au paragraphe 1(1);